

Communiqué de presse

« à propos du Collège Camille Claudel de Fourmies »

Par ce communiqué de presse, je souhaite apporter mon éclairage et ma position sur le Collège Camille Claudel de Fourmies et son avenir.

Dans un premier temps, je replacerai cette affaire dans son contexte. A la suite d'une réunion entre l'Inspection d'Académie, les services du Conseil Général et le Vice-Président Bernard BAUDOUX, les trois chefs d'établissement (collèges publics), il semblerait que des informations non fondées aient été ébruitées, créant ainsi les conditions d'une rumeur de fermeture, relayées par quelques articles de presse.

Après avoir écrit à Monsieur Bernard BAUDOUX, pour lui signifier mon mécontentement de ne pas avoir été associé en amont comme Conseiller Général du Canton de Trélon, je me suis entretenu avec lui pour avoir quelques explications. A ce jour, rien n'est décidé et Mr le Vice-Président en charge des Collèges envisage de rencontrer les représentants des trois conseils d'administration afin d'évoquer la situation.

Un comité de défense du Collège Camille Claudel s'est depuis constitué et s'est réuni à plusieurs reprises, sans inviter les Elus, tout en se permettant par quelques uns de ses membres de les critiquer ouvertement. Je pense qu'un collectif réfléchit et s'inscrit dans l'intérêt général et non dans l'intérêt particulier de situations personnelles ajoutées les unes aux autres.

C'est dans un état d'esprit constructif que j'aborde ce dossier. Celui-ci nécessite une analyse fine et dépassionnée reprenant l'ensemble des éléments connus et les projections d'effectifs. On ne peut se voiler la face et laisser la situation perdurer sans se poser les bonnes questions. Les Elus doivent gérer des équipements et aujourd'hui les effectifs des trois établissements publics représentent moins de 900 élèves qui pourraient être répartis en toute logique sur 2 structures équilibrées et équipées de moyens supplémentaires.

N'oublions pas non plus au passage la position de l'Education Nationale en recherche d'économie d'échelle et de récupération de postes. Ce n'est pas la volonté du Département car nous ne sommes pas dans cette logique, nous l'avons prouvé à plusieurs occasions et nous continuons à le faire en soutenant bon nombre d'actions et de projets déposés par les établissements et les équipes pédagogiques.

On ne peut passer à côté de cette réflexion qui s'impose à nous, à tous les responsables et qui doit faire l'objet d'une décision adaptée dans l'intérêt général.

J'ai demandé à Mr BAUDOUX à être associé systématiquement aux différentes rencontres organisées et je participerai bien volontiers aux réunions auxquelles je serai convié.

Jean-Luc PERAT

Député, Conseiller Général